



**République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles**

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20231106-DEL2023081-DE
Date de télétransmission : 08/11/2023
Date de réception préfecture : 08/11/2023

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **08 NOV. 2023**

Publié le :

Le Maire, **08 NOV. 2023**

DELIBERATION N° .2023.081

L'an deux mille vingt-trois, le 06 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 30 octobre, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

JEAN MARIE MAILLE A LEONOR SERRE, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

ABSENT :

GILDO VIERA

Lauren LOLO est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 13 : ELECTION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE STENDHAL

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2121-21 et L.2121-33 ;

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R.421-14 et R.421.33 ;

Considérant qu'il importe de procéder à l'élection de deux représentants titulaires et de deux représentants suppléants au sein du conseil d'administration du collège Stendhal dans les conditions énoncées aux dispositions susvisées du code général des collectivités territoriales ;

Considérant les candidatures de Mesdames Jacqueline HAESINGER et Cindy BOURGUIGNON en qualité de membres titulaires et de Madame Tania KITIC et Monsieur Patrick MULLER en qualité de membres suppléants ;

Après avoir procédé au vote,

Election des représentants titulaires et suppléants :

1^{er} tour :

Nombre de votants : 28

Ont obtenu :

Délégués titulaires :

Madame Jacqueline HAESINGER : 28 voix

Madame Cindy BOURGUIGNON : 28 voix

Délégués suppléants :

Madame Tania KITIC : 28 voix

Monsieur Patrick MULLER : 28 voix

Sont élus à la majorité absolue,

Délégués titulaires :

Madame Jacqueline HAESINGER

Madame Cindy BOURGUIGNON

Délégués suppléants :

Madame TANIA KITIC

Monsieur Patrick MULLER

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Lauren LOLO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned to the right of the text 'Lauren LOLO'.